

SÉANCE ORDINAIRE

10 MARS 2014

Cent quatre-vingt-huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^e jour de mars 2014 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Josée Hébert.

Le commissaire Eryck St-Laurent assiste à la présente séance par l'entremise du téléphone.

Autres

présences : Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

Absences : Madame la commissaire : Erminia Merlo.
Monsieur le commissaire : Jacques Darche.

Autre absence : Monsieur Éric Blackburn, directeur général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 14.03.10
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Capsule pédagogique.
- 04 - Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 10 février 2014 (document SG 14.03.10-05.1).
- 05.2 Correspondances.
 - 05.2.1 De madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'allocations de 3 891 729 \$ dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 1).
 - 05.2.2 De monsieur Alain Gagnon, directeur du Service du greffe et greffier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield : résolution d'appui du conseil municipal en faveur de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands dans le cadre du principe d'équité dans le mode de financement des commissions scolaires et du projet de loi 63.

- 05.2.3 De madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'allocation de 6 334 733 \$ dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 2).
- 05.2.4 De monsieur Gaston Rioux, président de la Fédération des comités de parents du Québec : Invitation au 38^{ème} Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec, les 30 et 31 mai 2014, ayant pour thème « *Nos jeunes, notre avenir* ».
- 05.3 Mot de la présidente.
- 05.4 Appui au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu – Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) (document CC 14.03.10-05.4).
- 05.5 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (documents CC 14.03.10-05.5 et -05.5a).
- 05.6 Nomination d'un président d'élection (document CC 14.03.10-05.6).
- 05.7 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres ainsi que les actes d'établissement - adoption (documents SG 14.03.10-05.7, -05.7a, -05.7b et 05.7c).
- 08.1 Collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques fixes, mobiles et moniteurs (document TI 14.03.10-08.1).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en février 2014 (document RF 2014.03.10 10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
 - 11.1.1 Réfection de toitures - École Aux-Quatre-Vents (document RM 14.03.10-11.1.1).
 - 11.1.2 Réfection de toitures membranées – École des Prés-Verts (document RM 14.03.10-11.1.2).
 - 11.1.3 Réaménagement intérieur maternelles phase 2 - Zonage et chauffage – École Notre-Dame-de-Fatima (document RM 14.03.10-11.1.3).
 - 11.1.4 Réfection et drainage du stationnement du personnel - Secteur Est - Polyvalente Marcel-Landry (document RM 14.03.10-11.1.4).
 - 11.1.5 Entretien des espaces verts - Tous les établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 14.03.10-11.1.5).
- 12. Commissaires parents.
- 13. Remerciements et félicitations.
- 14. Autres sujets.
- 15. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications, présente le personnel de son équipe et explique brièvement l'ensemble des dossiers traités et des services offerts par les membres du Service du secrétariat général et des communications. Madame Julie Brassard, conseillère en communications, élabore davantage sur le volet des communications. Une courte vidéo portant sur un projet impliquant des élèves de l'école Marie-Rivier et le Centre d'archives de la Commission scolaire est présentée.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 FÉVRIER 2014 (document SG 14.03.10-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 février 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 14.03.10
002**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

En l'absence de monsieur Éric Blackburn, directeur général, monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 10 février 2014.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'allocations de 3 891 729 \$ dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 1).

05.2.2 De monsieur Alain Gagnon, directeur du Service du greffe et greffier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield : résolution d'appui du conseil municipal en faveur de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands dans le cadre du principe d'équité dans le mode de financement des commissions scolaires et du projet de loi 63.

05.2.3 De madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'allocation de 6 334 733 \$ dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 2).

05.2.4 De monsieur Gaston Rioux, président de la Fédération des comités de parents du Québec : Invitation au 38^{ème} Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec, les 30 et 31 mai 2014, ayant pour thème « *Nos jeunes, notre avenir* ».

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 10 février 2014.

05.4 APPUI AU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU – CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (CCTT) (document CC 14.03.10-05.4)

Considérant l'appel d'offres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) visant la reconnaissance de trois nouveaux Centres collégiaux de Transfert Technologique (CCTT);

Considérant que dans ce cadre, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu présentera une demande visant à créer le Centre MECATRON, un centre d'expertise et de référence technologique spécialisé en mécatronique appliquée au matériel de transport et de logistique;

Considérant que ce projet s'inscrit dans la suite des travaux réalisés depuis plus d'un an par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, en collaboration avec le Centre Technologique et Industriel du Haut-Richelieu, en vue de doter la région d'un centre technologique qui offrira aux entreprises des services spécialisés afin de :

- Favoriser l'innovation technologique, la recherche et le développement;
- Valoriser la formation et le perfectionnement de la main d'œuvre;
- Encourager l'utilisation des nouveaux matériaux, nouvelles énergies et nouvelles technologies.

Considérant que ce projet constitue un outil structurant et complémentaire au développement économique et social de la région;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est partenaire d'une chaire de recherche universitaire sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et des technologies;

**HR 14.03.10
003**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que dans le cadre de l'appel d'offres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) visant la reconnaissance de trois nouveaux Centres collégiaux de Transfert Technologique (CCTT), la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la demande du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu afin de créer le Centre MECATRON, un centre d'expertise et de référence technologique spécialisé en mécatronique appliquée au matériel de transport et de logistique.

Adopté à l'unanimité.

05.5 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (documents CC 14.03.10-05.5 et -05.5a)

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner six délégués;

Considérant que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant qu'en conséquence, le Conseil des commissaires doit désigner cinq autres délégués;

Monsieur Eryck St-Laurent propose madame Andrée Bouchard;
Monsieur François Blais propose monsieur Pierre Boudreau;
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Eryck St-Laurent;
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Lynda Tessier;
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Monique Brière;

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Annik Tomlinson;
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur François Blais;
Monsieur Réjean Bessette propose monsieur Stéphane Surprenant;
Madame Lynda Tessier propose monsieur Réjean Bessette;
Madame Annik Tomlinson propose madame Lise Soutière.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Lise Soutière accepte la proposition, à titre de substitut;
Monsieur Réjean Bessette accepte la proposition, à titre de délégué;
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition, à titre de délégué;
Monsieur François Blais accepte la proposition, à titre de délégué;
Madame Annik Tomlinson accepte la proposition, à titre de substitut;
Madame Monique Brière accepte la proposition, à titre de substitut;
Madame Lynda Tessier accepte la proposition, à titre de déléguée;
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition, à titre de délégué;
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition, à titre de délégué;
Madame Andrée Bouchard accepte la proposition, à titre de déléguée.

Considérant qu'il y a plus de cinq candidats qui ont accepté leur mise en candidature;

HR 14.03.10
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui seront nommés délégués et de nommer monsieur François Bergeron et madame Dominique Lachapelle pour agir à titre de scrutateurs.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont madame Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Eryck St-Laurent et Stéphane Surprenant.

HR 14.03.10
005

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que mesdames Andrée Bouchard et Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Eryck St-Laurent et Stéphane Surprenant, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 13 et 14 juin 2014.

Que mesdames Monique Brière, Annik Tomlinson et Lise Soutière agissent à titre de substituts d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 13 et 14 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 14.03.10
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

05.6 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION (document CC 14.03.10-05.6)

Considérant les élections scolaires prévues le 2 novembre 2014;

Considérant l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, lequel prévoit que « *Le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection. Il ne peut refuser d'agir comme tel qu'avec l'autorisation du conseil des commissaires qui nomme alors une autre personne pour le remplacer.* »;

HR 14.03.10
007

Il est donc proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De dispenser le directeur général d'agir à titre de président d'élection et qu'en conséquence, monsieur Mario Champagne, secrétaire général, soit nommé pour agir à ce titre.

Adopté à l'unanimité.

05.7 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES AINSI QUE LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT - ADOPTION (documents SG 14.03.10-05.7, -05.7a, -05.7b et 05.7c)

Considérant les projets de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017, de la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015, adoptés aux fins de consultations par le Conseil des commissaires le 10 février 2014 (résolution HR 14.02.10-004);

Considérant qu'en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant les consultations menées auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi qu'auprès du Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que par la suite et compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard à la liste de ses écoles et aux actes d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2014-2015 et ce, tel que prévu à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 14.03.10
008

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

QUE soient adoptés :

✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2014-2017, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 14.03.10-05.7a;

✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2014-2015 et ce, tel qu'il apparaît au document SG 14.03.10-05.7b;

✓ Les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année 2014-2015 et ce, tel que décrit au document SG 14.03.10-05.7c.

Adopté à l'unanimité.

08.1 COLLECTE DE MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES FIXES, MOBILES ET MONITEURS (document TI 14.03.10-08.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR);

Considérant que la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) est obligatoire pour commander divers équipements informatiques et bénéficier des allocations du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) procède à un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de postes informatiques fixes, mobiles et moniteurs (dossier SAR130-2014);

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fournisseurs pour une durée initiale de douze mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze mois supplémentaires;

Considérant que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a l'intention de requérir, en conformité avec l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* (RCA), la possibilité d'attribuer des commandes à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10% le prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

**HR 14.03.10
009**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques fixes, mobiles et moniteurs (dossier SAR130-2014).

De déléguer le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires déjà prévues pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

10.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN FÉVRIER 2014 (document RF 2014-03-10 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en février 2014 (document RF 2014-03-10 10.1).

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 RÉFECTION DE TOITURES - ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS (document RM 14.03.10-11.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 14.03.10
010**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Roland Bolduc Inc., le contrat pour la réfection de toitures à l'école Aux-Quatre-Vents, au montant de 35 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES – ÉCOLE DES PRÉS-VERTS (document RM 14.03.10-11.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 14.03.10
011**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture & Associés Inc., le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école des Prés-Verts, au montant de 34 983,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR MATERNELLES PHASE 2 - ZONAGE ET CHAUFFAGE – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA (document RM 14.03.10-11.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 14.03.10
012**

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Baja Construction Inc., le contrat pour le réaménagement intérieur, maternelles phase 2, zonage et chauffage à l'école Notre-Dame-de-Fatima, au montant de 389 746,82 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 RÉFECTION ET DRAINAGE DU STATIONNEMENT DU PERSONNEL - SECTEUR EST - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 14.03.10-11.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 14.03.10
013**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Beaudin & Courville 2010 Inc., le contrat pour la réfection et drainage du stationnement du personnel dans le secteur Est à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 126 470,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 14.03.10-11.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 14.03.10
014**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, par établissement, les contrats pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2014 avec possibilité de deux (2) périodes de reconduction d'une année chacune:

SOUSSIONNAIRES	Nombre de lots	2014	2015	2016
9280-4731 Québec Inc.	2	4 948,00 \$	4 948,00 \$	4 948,00 \$
Les entretiens de pelouse Éco-Verdure Inc.	29	37 345,00 \$	38 025,00 \$	38 741,00 \$
Les Pelouses GS	4	9 330,00 \$	9 330,00 \$	9 330,00 \$
Entretien E.T.P. Enr. (Gilbert Pierre)	10	11 800,00 \$	11 800,00 \$	12 100,00 \$
Les Entretiens Barry Enr.	3	2 440,00 \$	2 520,00 \$	2 570,00 \$
TOTAL	48	65 863,00 \$	66 623,00 \$	67 689,00 \$

N.B. Taxes en sus

Adopté à l'unanimité.

12 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay indique que la prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu demain, soit le 11 mars 2014.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

**HR 14.03.10
015**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Rodrigue, enseignante en éducation physique à l'école Pointe-Olivier, pour l'organisation et la mise en œuvre du carnaval sportif tenu à l'école Pointe-Olivier, le 11 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

**HR 14.03.10
016**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à madame Nathalie Bélanger, enseignante en 4^{ème} année à l'école Pointe-Olivier, pour l'organisation du concert de musique tenu le 19 décembre 2013, et ce, au pied levé en remplacement de l'enseignante de musique.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.03.10
017

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à madame Céline Labrie orthopédagogue, pour l'organisation d'une structure d'aide aux devoirs. Madame Labrie utilise les ressources de l'école Pointe-Olivier de manière optimale.

Adopté à l'unanimité.

14- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 14.03.10
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL